



Programme de mentorat 2019-2020

INTRODUCTION

Suite au succès du programme de mentorat au cours des dernières années, l'Association des femmes en finance du Québec (AFFQ) est fière d'annoncer la poursuite de ce programme pour une septième année avec la participation de son partenaire principal depuis ses tout débuts, la Caisse de dépôt et placement du Québec. Ce programme est une occasion unique pour nos membres d'entrer dans une relation mentorale, afin d'être guidées par des professionnels chevronnés, en partageant avec eux leur vécu, et ce, dans une relation personnelle orientée vers des objectifs précis de développement de carrière.

Les deux principaux objectifs du programme de mentorat sont :

- a) Soutenir nos membres dans leur développement professionnel
- b) Les guider dans leur progression de carrière

Le mentorat est donc un atout de plus à la disposition des membres de l'AFFQ contribuant à leur avancement professionnel.

QU'EST-CE QUE LE MENTORAT?

Le mentorat est un moyen de développement et d'apprentissage basé sur une relation interpersonnelle volontaire, gratuite et confidentielle. Il implique une relation dans laquelle une personne d'expérience partage sa sagesse et l'expertise acquise pour favoriser le développement d'une autre personne qui a des compétences à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre.

Avantages de participer au programme de mentorat

MENTORÉE	MENTOR
1. Acquérir une capacité d'agir en lien avec la progression de sa carrière;	1. Pouvoir transmettre son expérience aux générations qui suivent;
2. Accéder au vécu professionnel d'un gestionnaire chevronné;	2. Grandir et développer ses habiletés de leadership en aidant une personne à améliorer ses compétences et à s'épanouir;
3. Explorer de nouvelles perspectives par l'interaction avec des collègues étant à une phase différente de leur carrière;	3. Explorer de nouvelles perspectives par l'interaction avec des collègues étant à une phase différente de leur carrière;
4. Développer des compétences (habiletés politiques, gestion de conflits, influence stratégique, etc.) et des outils pour faire face à ses défis professionnels;	4. Être utile professionnellement;
5. S'adapter plus facilement à différentes situations;	5. Bénéficier du contact avec la relève et s'exposer à de nouvelles idées, de nouvelles connaissances;
6. Être guidée et soutenue.	6. Profiter d'une formation sur les éléments clés pour développer ses compétences de mentor.

Les principes directeurs du mentorat :

Confidentialité

(respect de la confidentialité des discussions et des informations échangées lors des rencontres entre la mentorée et le mentor)

Volontariat

(motivation et engagement de la mentorée et du mentor dans une relation franche et ouverte)

Générosité

(partage mutuel d'expertise et d'expérience et soutien « pro bono » du mentor)

Engagement

(investissement dans la relation avec rigueur et disponibilité; attentes, objectifs et besoins mutuels encadrés dans une entente formelle)

Respect mutuel

(communication respectueuse, ouverture aux différences d'opinions, sans demande excessive ou inappropriée de part et d'autre)

Rôles respectifs dans la démarche de mentorat

MENTORÉE	MENTOR
1. Prendre l'initiative des rencontres;	1. Accueillir, guider et être disponible pour la mentorée;
2. Préparer chaque rencontre par la définition d'objectifs précis, communiqués à l'avance à son mentor, si possible;	2. Favoriser son avancement, la conseiller et lui proposer des défis;
3. Se mettre en position d'apprentissage, en n'ayant pas peur de dévoiler ses besoins, ses forces et ses faiblesses;	3. Être un modèle et soutenir moralement la mentorée;
4. Recevoir la rétroaction du mentor avec ouverture, dans une perspective de développement personnel et professionnel.	4. Donner de la rétroaction à la mentorée, sans jugement.

Principales étapes de la démarche de mentorat :

1. **Dossier de candidature et petit-déjeuner d'information.** La solidité et la qualité de votre dossier de candidature sont des atouts pour être sélectionnées et pour trouver le ou la meilleur(e) mentor(e) pour vos besoins. Afin de vous aider à monter votre dossier de candidature, le **5 septembre 2019**, nous organiserons un petit-déjeuner au cours duquel nous serons disponibles pour répondre à vos questions.
2. **Jumelage entre mentorées et mentors.** Dans le cadre du programme, nous visons à jumeler environ 20 à 25 dyades (mentorée/mentor). La Responsable des mentorées et la Responsable des mentors procéderont au jumelage des candidats selon la compatibilité des profils en fonction des formulaires d'inscription et CV reçus. Une représentante du comité de mentorat communiquera avec vous, au plus tard le **31 octobre 2019**, pour vous informer si votre candidature a été retenue ou non.
3. **Rencontre de formation et cocktail de bienvenue.** Une rencontre **obligatoire** d'introduction au programme de mentorat aura lieu le **lundi 25 novembre 2019 (à confirmer)**. Dans un premier temps, les mentorées et les mentors recevront une formation spécifique de 60-90 minutes pour chaque groupe. Cette formation sera suivie d'un cocktail dînatoire de bienvenue où les mentorées et les mentors feront plus ample connaissance.
4. **Rencontres entre la mentorée et le mentor.** Les mentorées et les mentors devront s'engager à se **rencontrer mensuellement**, et ce, pour une **période d'un an** à compter de la date du lancement du programme. Les rencontres en personne sont privilégiées et les informations échangées demeurent strictement confidentielles.
5. **Soutien par les co-chefs mentorées et les co-chefs mentors.** Un suivi régulier sera assuré par ces membres du comité mentorat afin de s'assurer de l'engagement des deux parties, de la bonne évolution de la relation entre la mentorée et le mentor et de l'expérience de mentorat.

6. **Rencontres de groupe pour les mentorées et pour les mentors.** En cours d'année, assister à des rencontres ponctuelles pour le groupe des mentorées et pour le groupe des mentors où des formations personnalisées seront offertes en fonction de leurs besoins respectifs.

Durée du programme :

Le programme se déroulera sur une période d'environ un an, soit du 1^{er} décembre 2019 au 31 octobre 2020.

Date limite pour l'inscription : 20 septembre 2019

Compte tenu de la forte demande pour le programme et du nombre limité de dyades, nous ne pouvons vous assurer que votre candidature sera retenue pour l'édition 2019-2020.

Comment s'inscrire :

Pour devenir MENTORÉE ou MENTOR, consultez nous courriels et notre site web en utilisez le lien suivant <https://affq.org/reseautage-membres.php#programme-mentorat>

Pour postuler à titre de mentorée, prenez note que vous devez être membre de l'AFFQ.

Pour des informations additionnelles concernant ce programme, communiquez avec :

Martine Cantin

Directrice générale, AFFQ

Courriel : mcantin@affq.org

Au plaisir de vous appuyer dans votre processus de développement.

Votre comité mentorat